



**LIGUE DE COTE D'ARGENT
DE PELOTE BASQUE**

Siège social :
Maison Départementale des Sports
153, Rue David Johnston
33000 BORDEAUX

tél/fax : 05 56 00 99 15

Règlement Championnat TRINQUET GOMME CREUSE de la Ligue Côte D'Argent

Respect du Règlement FFPB

□ CALENDRIER :

Les dates et les heures prévues doivent être respectées impérativement. En cas de non présence lors d'une partie prévue, l'équipe sera déclarée forfait et éliminée, sauf cas de force majeure : chaque joueur de l'équipe sera individuellement interdit de compétition l'année suivante ; une sanction du club en découlera, selon le règlement établi par la Commission Sportive Générale.

S'il y a un cas de force majeure, avertir : le responsable de la structure ses adversaires ou le responsable du club, Jean-Claude Begaries pour les juges-arbitres. La commission se réserve (et uniquement pour elle) le droit de modification des lieux, dates et heures des parties.

Pas de report possible (sanction automatique...) : faire intervenir un remplaçant prévu à cet effet. Les remplacements sont admis en appliquant les règles de la fédération. Un joueur d'une poule ne pourra opérer dans une autre, sauf dans la catégorie supérieure, et ce, une seule fois. Toutes les parties de poule devront être jouées avant les phases finales.

Pour les déplacements sur Lège-Cap-Ferret, il n'est pas prévu par la Ligue de remboursement de frais.

□ REGLES SPORTIVES - DEROULEMENT DES PARTIES :

➤ Les joueurs devront **présenter** à l'arbitre leur **licence en cours** ou une pièce d'identité à toutes les parties.

➤ Les joueurs devront avoir une **tenue propre, décente et uniforme par équipe** : chemise / polo / tee-shirt blanc ou rouge ou tenue de club (1^{er} nommé en rouge) et pantalon long blanc. **Ces tenues seront obligatoires dans chaque série et tout au long du championnat.**

Un manquement à ce point du règlement sera considéré comme une faute sanctionnable immédiatement par le juge-arbitre ou ultérieurement par l'une des 2 commissions (Juges-Arbitres et commission).

➤ Les arbitres devront se présenter en tenue réglementaire : chemise blanche, pantalon et chaussures foncés (éventuellement gilet noir ou bleu marine).

■ Le port des protections oculaires (lunettes) est obligatoire pour les avants ET POUR LES ARRIERES y compris lors de l'échauffement. Si ce n'est pas le cas, le joueur ne joue pas (non couvert par l'assurance).

➤ Les pelotes sont fournies par chaque équipe.

➤ La partie commence à quatre et en tenue. Echauffement autorisé, 10 minutes. Après le douro, l'engagement est immédiat.

➤ Les présidents de club devront s'assurer du bon comportement des joueurs qu'ils ont engagés.

Attention : le non respect des dispositions définies ci-dessus, entraîne la perte de la partie, la disqualification temporaire ou définitive de l'équipe fautive.

Affiliée :



TRINQUET MODERNE
10, P. 210 - 80, Avenue Dalmont
64000 BAYONNE CREUSE
Tél : 05 59 29 22 24
Fax : 05 59 29 49 82
E-mail : ffpb@wanadoo.fr

ARBITRAGE :

Toutes les parties de 1^{ère} et 2^{nde} série seront jugées. L'organisation sera effectuée par la Commission Juges-Arbitres. Si une équipe dépose une réclamation, elle doit être annotée sur la feuille de match avant le début de la partie en adjoignant 15€, qui seront rendus si la réclamation est acceptée par le bureau de la Ligue.

RESULTATS :

Dès la fin de la rencontre, les joueurs doivent signer la feuille de résultat de leur partie que le juge-arbitre aura remplie.

Ces feuilles devront être envoyées le plus rapidement possible à :

Ch.SAINT-AMANS, 71 avenue de Verdun, résidence les noisetiers appt 5 33610
CESTAS

Faute de communication de résultats, une décision sera prise par la commission .

➤ A l'issue des parties de poule, le classement des équipes sera fait en utilisant les règles du règlement général de la FFPB. Si une équipe est déclarée forfait, on ne tiendra pas compte de ses premiers résultats ; **son club sera automatiquement sanctionné pour l'année suivante.**

Les équipes qualifiées seront communiquées à leur président en début de semaine précédant les phases finales.

CLASSEMENT FINAL

- Le dernier d'une série descend dans la série inférieure.
- Le vainqueur d'une série monte dans la série supérieure .

En cas d'urgence, téléphoner / laisser un message au

☎ 06.71.88.03.86 ..., contact : Ch SAINT-AMANS

Christian SAINT-AMANS
Président Commission Gomme creuse
28/10/2007